

Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2008

Présents : Françoise Aba, Nicholas Atkinson, Singh Barbar, Monique Bindel, Emily Blake, Elisabeth Bourguinat, Jacques Bouttefort, René Brousse, Van Khoa Bui, Jean-Claude Cadin, Frédérique Colson, Béatrice Couvidoux, Raymond Daubigie Henri Demaerle, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Janos Erdei, Drahamani Gary, Loïc Guédon, Chantal Guerré, Anne-Sylvie Laurent, Jérôme Leblanc, Marie-Thérèse Lionnet, Philippe Mahin, Madeleine Maillet-Coune, Michel Maynard, Jean-François Michez, Michel Morin, Jean Redeuil, Bruno René-Bazin, Patrick Roburin, Frédéric Rosin, Claude Savry, Gérard Seibel, Marie-Ange Schiltz, Chaudhory Shopon, Hugues Templier, Fabrice Thiebert, Gwendolina Veniant, Dusan Voratovic.

Représentés : Josiane Balesi, Bernard Blot, Michelle Boisson, Pierre Buon, Alain Chauvelin, Aurélien Condomines, Sébastien Djoukam, Richard Fleury, Luc Forestier, Benoît George, Jeanne Kalt, Charles Lavaud, Paulette Morin, Simone Morin, Frédéric Mantuila, Laëtitia Mougnot, Gilles Pourbaix, Jacqueline Rossi, Arnaud Vignon.

Lieu : Maison des Associations du 1^{er} arrondissement
La séance est ouverte à 18h45

RAPPORT MORAL

La présidente souligne l'importance de la présence ce soir de nombreux usagers, sans l'avis desquels l'association ne pourrait pas bien fonctionner.

Depuis l'ouverture 61 casiers ont été attribués (il y a eu des casiers rendus ; la capacité est de 50). Merci aux bénévoles SDF et ADF ; mais nous avons encore et toujours besoin de nouvelles personnes qui s'investissent.

Merci à Marie-Ange Schiltz et Bernard Dubois qui ont préparé un bilan des trois derniers mois que nous remettons à la Ville ce mois-ci.

Nous soufflerons la première bougie en mars prochain, et nous pouvons être fiers du résultat. Mains libres peut servir d'exemple pour d'autres associations, et l'impact dépasse Paris et même la France puisque l'on parle de nous au Conseil de l'Europe.

Incontestablement la bagagerie rend service, mais elle a aussi le mérite de démontrer dans le quartier que même étant contraint de vivre à la rue, cela n'empêche pas de prendre des responsabilités, de bien se comporter, de tenir ses engagements. Par exemple, M. Ardjoune chargé du suivi de tous les équipements du Forum a fait remarquer que la bagagerie était le plus propre de tous.

Le signe de notre réussite est que les usagers trouvent des logements et s'en aillent ! Cela manifeste que notre objectif est d'aider tous ceux qui le veulent ou le peuvent à sortir de la rue. C'est la raison pour laquelle nous avons pensé utile de créer un statut d'ancien usager. Notre objectif absolu serait que tous, vous rendiez votre casier. Mais tant que vous êtes là, merci de nous aider à faire vivre l'association ! Il est nécessaire que l'équipement continue à fonctionner pour les suivants, car on peut craindre que compte tenu de l'appauvrissement actuel des gens, il y ait de plus en plus de personnes à la rue.

La particularité de Mains libres est que cela fonctionne de façon démocratique, c'est-à-dire que tous les adhérents peuvent s'exprimer. Il y a peu de structures où les usagers ont leur mot à dire. C'est la raison pour laquelle si certains disent parfois « pourquoi adhérer ? » « pourquoi des réunions ? » « je n'ai pas envie de lire la Gazette », je tiens à redire qu'il est important que les usagers viennent aux réunions car c'est là que l'on règle les problèmes, en écoutant chacun. Si seuls les ADF viennent, on deviendra une association classique. La Gazette donne des informations pour expliquer, si on ne la lit pas on reste avec ses questions et cela crée des incompréhensions.

L'image des personnes vivant à la rue dans le quartier a changé, des liens se sont créés avec les habitants, avec les élus. Nous devons continuer à améliorer cette image, et cette année encore on a besoin de volontaires pour organiser le concours de pétanque, le vide-grenier, la fête du Jardin extraordinaire. Ces animations sont une occasion de montrer qui sont les SDF et ce qu'ils sont capables de faire : cela change le regard des habitants sur vous, et c'est important non seulement pour vous, mais pour les SDF en général. Il faut contribuer à ce qu'il y ait moins de rejet des SDF de la part des ADF.

Nous nous sommes lancé le défi de mettre en place une activité économique pérenne. Après avoir beaucoup travaillé à ce projet de stand équitable, il est maintenant prêt à démarrer pour une expérience sur 12 dimanches matins. Or il manque des volontaires pour tenir le stand : il faut savoir que les bénéficiaires du RMI ou touchant la COTOREP ont la possibilité d'être rémunérés 36 € par matinée, qui sera un revenu supplémentaire. Beaucoup de gens ont dans l'idée que les SDF sont des feignants : les voir travailler sur le stand changera incontestablement l'image.

L'autre défi que nous avons cette année est de donner envie à la Ville de nous trouver un local pérenne, étant donné le réaménagement du Forum. Cela va être difficile à trouver, cela coûtera cher et ne plaira pas à tout le monde.

Nous serons jugés sur ce qui se passe cette année, et pour cela il faut :

- que la bagagerie fonctionne bien, qu'il n'y ait pas d'incidents, que nous ayons des bénévoles en nombre suffisant et qu'ils soient là,
- qu'elle soit utilisée fréquemment,
- que l'association Mains libres montre qu'elle est vivante : la participation des SDF aux réunions et aux activités qui manifestent notre présence dans le quartier,
- qu'il y ait des insertions réussies ; c'est cela qui donne sens à notre action.

Nous sommes tous responsables de prouver que la bagagerie Mains libres est utile et doit continuer : nous devons être le plus nombreux possible à nous impliquer dans des permanences, des responsabilités, des réunions de fonctionnement, des activités sur le quartier.

En conclusion, j'ai l'impression que cet équipement est utile. La fréquentation est moins importante que ce qu'on aurait cru, mais au moins les affaires de ceux qui les laissent sont en sécurité, et cela donne l'esprit un peu plus libre pour faire autre chose dans la journée. Bravo à ceux qui quitteront la bagagerie parce qu'ils auront trouvé un logement. Merci à ceux qui restent pour le moment, de participer à faire vivre cet équipement, à la fois pour eux-mêmes, mais aussi pour ceux qui viendront par la suite.

RAPPORT FINANCIER – BUDGET 2008

Par le trésorier, Patrick Roburin

Le bilan financier et le budget sont en annexe.

Patrick Roburin fait remarquer que nous avons dépensé un peu moins que prévu, et par ailleurs reçu un peu plus que prévu, constatant que beaucoup aiment nous soutenir dans notre projet en nous faisant des dons individuels.

En ce qui concerne l'activité économique de stand équitable, nous avons reçu un financement en 2007. Par la suite la comptabilité de cette activité sera faire à part.

Pour les frais d'accueil (boissons chaudes) le chiffre n'est pas réel, car nous recevons beaucoup de dons en nature (Croix Rouge, Alter Eco...), et nous avons effectué une collecte de produits.

En ce qui concerne le budget 2008, la mairie du 1^{er} a décidé de nous octroyer en subvention le produit des quêtes faites lors des mariages.

Dans les gains divers : les organisateurs du Bal du 2^{ème} proposent que le vestiaire soit tenu par une association. Patrick (président par ailleurs d'un Conseil de quartier du 2^{ème}) a pensé proposer la candidature de Mains libres. Les présents pensent que c'est une bonne idée.

Quitus est donné au Trésorier.

AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESERVE

Il semble que des produits aient disparus de la réserve.

La raison est sans doute que, après la collecte au G20 et les denrées données par Alter Eco, la quantité importante stockée a poussé à se servir plus largement de biscuits, café etc., et par ailleurs certains ont pu penser que, dans la masse, un paquet ou deux qui disparaît ne se remarquerait pas.

Il est proposé que deux responsables passent en alternance tous les matins pour vérifier ce qui manque pour les permanences de la journée. Eux seuls auront accès à la réserve. Un inventaire va être fait et ils noteront précisément ce qu'ils prennent.

En conséquence les bénévoles de permanence n'entreront plus dans la réserve, et en cas de nécessité absolue ils le noteront dans le cahier de liaison, en en précisant la raison.

Raymond Daubigie et Laurent Boulley acceptent de prendre cette responsabilité.

Le fonctionnement et les personnes proposées sont adoptés à l'unanimité.

APPROBATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Sur le document proposé à la lecture, sont en italique et caractères gras les changements adoptés par le CA depuis la dernière assemblée générale, et déjà discutés en diverses réunions ; en italiques, caractères gras et soulignés figurent les changements proposés. Il est décidé de débattre de ces dernières propositions.

- **Les modifications sont applicables immédiatement. La première AG qui suit procède** à la validation de ces modifications.

Adopté à l'unanimité

- Le non-respect des clauses du règlement intérieur peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la bagagerie ou de l'association **ou toute autre sanction**, sur décision du CA.

Contre : 3 ; Abstention : 0 ; Adopté

- **Il est remis à chaque adhérent une carte de membre de l'association.**

Adopté à l'unanimité

- **Les candidatures au CA doivent être déposées ou envoyées par écrit au siège de l'association, ou par courriel adressé à la secrétaire au plus tard trois semaines avant la date de l'AG. Les modalités de vote sont fixées par le CA.**

Adopté à l'unanimité

- **La bagagerie est ouverte sans discrimination à toute personne sans domicile fixe qui en a besoin, dans la limite des casiers disponibles. Tout candidat à l'obtention d'un casier doit être approuvé par le CA. Après son approbation, il doit adhérer à Mains Libres et, si ce n'est déjà fait, demander à être suivi par l'une des associations spécialisées partenaires (Agora-Emmaüs ; Aux Captifs, la Libération).**

Adopté à l'unanimité

- Le casier est attribué jusqu'au **28 février 2009**, date d'expiration de la convention signée avec la Mairie de Paris.

Adopté à l'unanimité

- **En cas de suspension de l'attribution du casier sur décision du CA, les bagages de l'usager sont placés à part dans la salle des casiers pour un mois à compter de la date lui notifiant la décision.**

Adopté à l'unanimité

- **6. Restitution de casier**
Lorsqu'un usager rend son casier, pour quelque raison que ce soit, un bénévole de permanence remplit avec lui le formulaire de restitution. Le document est signé par les deux personnes. L'usager peut choisir de rester ou non adhérent de l'association.

Adopté à l'unanimité

- **Un ordinateur, situé dans le petit bureau, est réservé au travail administratif de l'association. Cet ordinateur est verrouillé par un mot de passe détenu par la**

présidente, le vice-président chargé du suivi administratif et de l'évaluation, la secrétaire et le responsable de la gestion des clés électroniques.

Plusieurs regrettent que cette disposition réduite à 3 au lieu de 4 le nombre d'ordinateurs utilisables par les usagers. Mais on note ces derniers temps une plus faible utilisation des ordinateurs. Bernard Dubois indique que le travail de statistiques pour le bilan trimestriel lui a demandé beaucoup de temps. S'il n'avait pas pu l'effectuer à la Maison des associations, il aurait de toute façon utilisé l'ordinateur du petit bureau durant toutes les permanences, le rendant inaccessible aux autres usagers.

Il est fait remarquer que dans toute association, l'ordinateur administratif est réservé à ce seul usage et donc séparé des autres ordinateurs. Là sont stockés des données et fichiers qu'il ne faut absolument pas perdre ; par ailleurs par le passé il y a eu un problème avec le logiciel de gestion des badges à cause d'un chargement d'un autre logiciel sur ce même poste.

La proposition de réserver l'ordinateur du petit bureau au travail administratif a été faite par le groupe de travail Informatique, et nous pouvons faire confiance à ce qu'ils ont conclu.

Contre : 6 ; Abstention : 1 ; Adopté

PARTICIPATION A LA FETE DE QUARTIER « LE JARDIN EXTRAORDINAIRE »

Cette fête aura lieu le samedi 31 mai. Comme l'an dernier Mains libres est sollicité pour participer à son organisation. Sont volontaires : Khoa, Philippe, Raymond, Anne-Sylvie et Shopon.

Bernard Blot avait fait deux propositions d'affiches. C'est l'affiche n°2 (avec les bulles) qui a remporté les suffrages soumis aux votes des adhérents de Accomplir (organisateur également de la fête) et de Mains libres. A noter que les adhérents de Mains libres ont participé au vote autant que ceux d'Accomplir.

COMITE SOLIDAIRE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Anne-Sylvie explique que le principe est de se regrouper autour de la personne pour l'aider à obtenir ses droits.

En ce qui concerne le droit au logement, qui est devenu opposable, un recours auprès de l'Etat est désormais possible. Il faut pour cela remplir un dossier « DALO ».

A l'occasion des élections municipales l'action peut être aussi d'interpeller les candidats.

En France, de nombreux comités rassemblant ainsi des citoyens se mettent en place. Le Mouvement Atd Quart Monde en tient le 'secrétariat' et édite tous les 10 jours une Chronique sur les différentes initiatives, pour les diffuser, montrer les avancées, les difficultés et aussi pouvoir les dire aux responsables politiques.

Elisabeth note qu'il est intéressant d'avoir un retour, et informe qu'Accomplir attend la constitution de la prochaine équipe municipale pour s'investir dans la question du logement sur le quartier. Anne-Sylvie insiste sur l'importance d'informer le secrétariat sur ce qui est fait, et peut-être d'y associer Mains libres, même si le terme utilisé ne serait pas celui de 'comité solidaire'.

En conclusion Anne-Sylvie est prête à soutenir toute action de mobilisation pour que les uns et les autres utilisent cette loi DALO, et obtiennent un jour satisfaction.

Elle invite à venir au rassemblement, à l'appel de 28 associations de solidarité, qui aura lieu le jeudi 21 février à 18 h à République, suivi d'une nuit solidaire.

QUESTIONS DIVERSES

OBJETS DISPARUS

Un usager se plaint de la disparition d'un petit sac « Franprix » qui, après recherches est resté introuvable. Il est rappelé aux bénévoles de porter la plus grande attention à entreposer les sacs dans le bon casier, et pour ce faire il est suggéré que l'on mette, comme cela se faisait au début, une étiquette SNCF avec le numéro de casier. Dans la mesure du possible ne pas utiliser des sacs informels, qui ne ferment pas bien.

Quelqu'un se plaint aussi du vol d'un « CD Player » dans son casier. La présidente rappelle que le règlement intérieur stipule que l'association ne peut être tenue responsable, car on ne fait pas l'inventaire de ce qui est déposé dans les casiers et que la preuve est difficile à apporter. On est obligé de faire confiance. Pour éviter tout soupçon, il est demandé aux bénévoles de permanence de n'entrer dans la salle des casiers que le strict nécessaire, pour faire les aller/retour.

APRES MIDI POESIE

Philippe Dupagne annonce une deuxième « après-midi poésie » le 17 février à 16 h 30 chez Emily Blake. Chacun est invité à venir avec un texte à lire, à animer, à chanter, à jouer de la musique. Lui-même dira des poésies de sa composition. Un petit verre de cidre est offert à la fin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La Présidente
Elisabeth BOURGUINAT

La Secrétaire
Françoise ABA